

**RESIDENCE ARTISTIQUE, ART VISUEL
RÉSIDENCE CROISÉE : FRANCE/BRÉSIL**

**Dans le cadre de la coopération Nantes-Récife
2024 résidences d'artistes, 3ème édition**

Projet à l'intention des artistes résidants à Nantes Métropole,

Porté par Paradise centre d'art contemporain, Nantes Métropole, ville de Nantes & l'Institut Français, l'Ambassade de France au Brésil, MAMAM.

MODALITÉS DE L'APPEL À CANDIDATURE 2024.

Date limite de dépôt de votre dossier : le samedi 22 avril 2024 à minuit

Un jury composé de professionnels de l'art sélectionnera 4 dossiers d'artistes.

Ils seront proposés au jury de Récife qui choisira l'artiste qui partira en résidence.

En retour nous recevrons 4 dossiers d'artistes de Récife et nous choisirons celui qui viendra en résidence à Paradise.

Dates de résidence :

- Juillet sur une période de 4 semaines.
- Candidatez jusqu'au 22 avril 2024 à minuit

Lieu de résidence :

MAMAM (Musée d'Art Moderne Aloisio Magalhães), Récife

L'artiste sera logé-e dans un quartier à Récife non loin du musée.

<https://blogmamam.wordpress.com/>

Thème de la résidence :

- La question du genre, de l'identité (culture afro ou indigène) est à prendre en compte.
- Les questions sociétales.

Programme de l'artiste français.e au MAMAM :

- Un espace de création pour travailler, qui s'appelle l'Aquarium (20m2) à l'entrée du musée.
- Une première présentation publique (une mini conférence) en début de résidence.

Restitution du projet :

- restitution de l'aboutissement du projet de la résidence, en fin de résidence, une performance ou une présentation peut être prévue au MAMAM.

Eligibilité :

Cet appel s'adresse aux artistes inscrits dans une démarche professionnelle, ayant terminé leur formation et justifiant d'un régime de sécurité sociale (Maison des artistes, Agessa...) ou d'un numéro de Siret leur permettant d'émettre une facture. Attention : cet appel n'est pas ouvert aux duos ou collectifs d'artistes. Parler portugais et/ou anglais.

Conditions financières :

- Un billet d'avion A/R Nantes Récife.
- Une bourse de résidence : honoraires et productions : 2 500 €.
- Perdiems : alimentation et transport local : 40 euros/jour pour 4 semaines.
- Le logement sera prit en charge par la mairie de Récife.

Déposer les documents demandés :

Un dossier de candidature : Pour être recevables, les candidatures devront être au format PDF (5MO max) et comprendre

- Une lettre de motivation, un curriculum vitae.
- Un Dossier représentatif de la démarche et du travail de l'artiste: 10 visuels du travail récent (format .jpeg, nommés titre_crédits)
- Un justificatif de statut professionnel.
- Passeport valide !

**Envoyer votre dossier à cette adresse :
residence.nantes.recife@gmail.com**